

de circulation. Il leur manquait donc quelque chose, et c'est ce qui donna naissance aux banques de circulation. Celles-là, dit un écrivain compétent, "ne se contentèrent plus d'avoir des comptes courants, garantis par un dépôt, et d'émettre des certificats égaux en valeur aux sommes déposées, elles reçurent aussi, comme garantie, des lettres de change, des billets de commerce, qui obtenaient la confiance publique, bien qu'ils ne fussent payables qu'à termes. Elles prirent ces eff. t. à l'escompte, c'est-à-dire qu'elles retirèrent l'intérêt de la somme du jour du dépôt à celui de l'échéance, et un droit de commission; en échange, elles déversèrent de leurs propres billets, remboursables à vue et à toute réquisition." Ces billets, garantis par les dépôts d'argent et par les valeurs commerciales à échéance, circulèrent comme de la monnaie métallique et inspirèrent une confiance telle qu'on eut pouvoir en émettre une quantité supérieure à l'argent déposé. Cette quantité est généralement le triple; par là, les banques de circulation ont augmenté les ressources de l'industrie et la masse des richesses.

La première de ces institutions fut établie à Venise en 1171. Nous n'avons que peu de détails sur son organisation. Elle s'éleva à un très-haut point de prospérité, et elle sut inspirer une telle confiance, par ses certificats de dépôts, qu'elle exporta, sans altérer son crédit, la presque totalité du numéraire qui leur servait de garantie.—Elle périt en 1797, avec la république.

"Les autres banques célèbres ensuite sont celles de Gènes fondées en 1407, banque de dépôt dont le premier fonds a été composé de propriétés domaniales; la banque d'Amsterdam, aussi banque de dépôt, fondée le 15 Janvier 1609, dont l'antérieur crédit résultait du respect attribué à ses directeurs pour les sommes déposées; mais en 1794, lors de l'invasion des Français, on découvrit un déficit d'environ 1,655,655 piastres, prêtées par les directeurs, à l'insu des propriétaires. Cet événement amena une grande dépréciation dans le papier de la banque d'Amsterdam, et fut le prélude de sa ruine. La banque de Hambourg, fondée en 1619, est aussi une banque de dépôt dont le succès repose sur la responsabilité des dépôts prise par la ville, qui contrôle les actes de la banque."

La Banque d'Angleterre [de Londres], qui a été longtemps et qui est encore la première banque d'escompte et de circulation de l'Europe, a été fondée en 1694. Elle a subi, depuis son établissement, de nombreuses vicissitudes, et reçu des événements politiques une grande influence parce qu'elle fait avec le gouvernement

des opérations financières; plusieurs fois, son privilège a été renouvelé; en 1833 époque de ce dernier renouvellement, elle avait en circulation pour 19 millions et demi sterling de billets.

La Banque des États-Unis fut établie en 1791, avec un capital de 10 millions de dollars (la dollar équivant à notre piastre du Canada). Dans le principe, elle portait le nom de *banque nationale*; mais son accroissement et sa puissance, ayant pris des proportions gigantesques, au point d'être vus d'un œil jaloux par les ombrageux républicains de l'Amérique, le président Jackson adopta une mesure coercitive dans le but d'en arrêter l'essor. La Banque nationale succomba dans cette lutte, et sa charte, qui expirait le 3 Mars 1836, ne fut point renouvelée. Cependant cette banque, dont le siège est à Philadelphie, a obtenu de l'état de Pensylvanie une charte nouvelle qui l'a transformée en banque locale; elle porte actuellement le titre de Banque de Pensylvanie, et, quoiqu'autorisée par ce seul état, elle n'en continue pas moins ses opérations libres dans tous les états.

La Banque de France (de Paris) a succédé à la caisse des comptes courants et à la caisse des comptes du commerce créés, la première en 1793, la seconde en 1793; elle a commencée à opérer le 20 février 1800; jusqu'en 1803, elle ne fut qu'une compagnie particulière: à cette époque, elle est devenue une institution publique, son organisation étant réglée par la loi, et la principale de ces opérations lui étant dévolue par un privilège exclusif.

Je ne m'arrêterai pas à parler des diverses autres banques; ce ne pourrait être que l'objet de plusieurs correspondances; seulement je me bornerai à quelques détails comparatifs sur les trois premiers établissements en ce genre; je veux dire la Banque d'Angleterre, celle des États-Unis et celle de France. Ces détails, fournis par Mr. Michel Chevalier, sont les plus authentiques et les plus récents (ils vont jusqu'en 1841), que j'ai pu me procurer sur le sujet. L'importance et le *quod justum* de ces renseignements m'ont mis dans l'obligation de les donner à peu près tels qu'ils ont été publiés.

La Banque des États-Unis a 25 succursales c'est-à-dire, banques qui en dépendent; celle d'Angleterre en a 11: celle de France, quoique possédant le droit d'en établir, n'a usé que rarement de ce privilège, qui ne lui est pas profitable. Cela paraît tenir de ses statuts, et de l'esprit de ses actionnaires qui restreignent trop ses opérations.

Le capital de la Banque des États-Unis est de 35,000,000 de dollars, partagés en 340,000 actions de 100 dollars. Celui

de la Banque d'Angleterre a été fixé par la charte de 1833, à £ 275,000,000 sterlings. Le coût de ses actions est de £ 100 sterlings. Le capital de la Banque de France est de 90,000,000 de francs (le franc actuel de France vaut 22 1/2 sols de notre monnaie), divisés en actions de la valeur de 1000 francs, dont plus de 20 000 ont été rachetées par la Banque elle-même.

Avant les attaques du président Jackson contre la Banque nationale, les actions de cette Banque se vendaient à 25 ou 30 pour 100 de prime; celles de la Banque d'Angleterre se vendent de 100 à 120 pour 100. En 1817, elles sont montées à 194 de prime. Les actions de la Banque de France varient de 100 à 160 de prime pour 100.

La banque des États-Unis escompte le papier de commerce à deux signatures au taux de 6 pour 100; celui de la banque d'Angleterre, pour des effets portant trois signatures, a varié de 3 à 5 pour 100; celui de la Banque de France, aussi pour des effets à trois signatures, et à moins de trois mois d'échange, ne dépasse pas 4 pour 100.

La somme des billets en circulation de la Banque des États-Unis a varié de 10 à 20 000,000 de dollars. La Banque d'Angleterre fait circuler de 450 à 500,000,000 de billets; en 1826 le nombre n'en est même élevé jusqu'à 760,000,000. Depuis 1830 (époque de la révolution de juillet), la banque de France en a ordinairement pour 200,000,000 frs.

La banque des États-Unis possède ordinairement en numéraire 40, à 50, 000, 000 de dollars, plus de la moitié de son capital de circulations. La Banque d'Angleterre opère pour conserver £ 200 à £ 250, 000, 000 sterl; néanmoins elle descend quelquefois à 150, 000, 000, le 1/3 de ses billets en circulation. La Banque de France a constamment plus 100, 000 000 frs et souvent plus de 200, 000, 000; en 1832, elle a eu jusqu'à 281,000,000 en numéraire, c'est-à-dire une valeur égale ou supérieure à celle de son papier de circulation.

Les trois banques précitées ont toujours été une source de fortune pour leurs actionnaires, comme il est facile de s'en convaincre. En effet les dividendes de la banque des États-Unis se sont constamment maintenus à 7 pour 100. Ceux de la banque d'Angleterre, après avoir varié pendant long-temps de 7 à 10 pour 100, sont maintenant à 8. Il faut tenir compte de plus comme bénéfices d'une somme de £ 529, 000, 000 sterl. Les dividendes de la banque de France varient de 8 à 10 pour 100, à part une somme qui accroît au fonds de réserve; elle n'a de plus distribué à ses actionnaires, à deux époques différentes, plus de 23, 000, 000 frs.